

Ce numéro : 16 pages

N° 111 - JANVIER 1973

« LE PEUPLE BRETON »
mensuel

Boîte postale 713
35009 - RENNES CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F
Etranger (par avion) : 20 F
De soutien : à partir de 20 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE 1^F BRETON UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

**En Bretagne, 2 fois
plus de salariés
au s.m.i.c. que la
moyenne française**

**PLAN ANTI-HAUSSE :
LES TRAVAILLEURS
BRETONS,
PREMIERES VICTIMES**

(EDITO, PAGE 2)

**Dans le Finistère,
le cancer gagne du terrain**

Le problème de la militarisation de la Bretagne a souvent été évoqué dans les colonnes du « Peuple Breton ». Son impact sur la situation économique et ses conséquences sur le plan humain ont été étudiés à plusieurs reprises, notamment dans le n° 27 - février 1966 : « Pour l'armée, la Bretagne est-elle une colonie de rechange ? ».

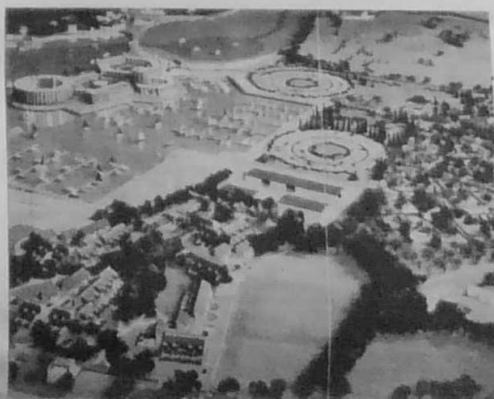
Dès sa création, l'U.D.B. s'est attachée à analyser la gravité de ce phénomène pour notre pays. Nous avons utilisé le terme de cancer à propos des diverses installations militaires implantées en Bretagne, le terme évoquant la réalité, tant du point de vue de l'occupation géographique que des effets secondaires non apparents.

(Suite page 8).



Cliclé - Le Peuple Breton

Maquette de Port-la-Forêt, d'après un prospectus de la S.R.P.I. (Photo Le Coniat)



A LA FORET-FOUESNANT :

Port-la-Forêt :

mais notre propos n'est pas d'en dresser l'inventaire. Et aussi, évidemment, de bien beaux discours.

un écrin de verdure pour les bourgeois

« Port-la-Forêt » est le nom retenu pour désigner le futur complexe touristique de La Forêt-Fouesnant. A nouvelle marchandise, nouvelle étiquette, n'est-ce pas ? On dit que les habitants de La Forêt ne sont pas ravis. De beaux discours disions-nous, et pourtant l'enthousiasme officiel cachait mal, chez les différents orateurs, le besoin de défendre le projet en cours de réalisation, d'argumenter, de protester de ses bonnes intentions : «...Plus qu'aménagé le site, nous l'avons en quelque sorte exalté, en travaillant au développement de la commune ! », affirmait le maire, M. Le Rest.

(Suite page 4).

Il y avait bien du beau monde le 7 juillet dernier, pour inaugurer les premiers pontons de « Port-la-Forêt » : un préfet, deux sénateurs, trois députés...

Edito

1973 risque d'être pour les travailleurs bretons une année difficile. Le plan anti-inflation du gouvernement touchera particulièrement les classes populaires de Bretagne. Le gouvernement tente de freiner le machisme de l'inflation en imposant des mesures de restriction de dépenses...

LE FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR A VANNES ou comment la droite récupère une réalisation démocratique

C'est vers les années 50 que fut fondée l'Association du Foyer du Jeune Travailleur qui fut l'organisme pour organiser les Jeunes publics de l'Union de la Région de Vannes. L'association a été créée à l'initiative de M. Marcelin...

Après 20 ans de lutte épistolaire de l'association du F.J.T., le Municipalisme actuel s'attribue sans vergogne les mérites d'une réalisation à laquelle elle n'a pu contribuer, en effet, quelques faits méritent votre attention. Le terrain accordé pour la construction du F.J.T. est situé sur la Z.I.P. de Mouton-Heriot, sous l'égide du contrôle-ville des lieux de travail et des centres de culture et de loisirs. La construction du F.J.T. a souffert d'un arrêt de deux années à peine terminés, il fallut passer à la caisse, le 10/11/71, au bout de trois mois, que 20 résidents pour une capacité de 50. Tout un lynchage de 1242 F pour trois mois, alors qu'habituellement le détail entre la fin de la construction et la première séance est de 2 à 3 ans.

TENTATIVE DE MAINMISE SUR LE F.J.T. PAR LE CONSEIL GENERAL ET LA MUNICIPALITE

Jusqu' alors le Conseil d'Administration était composé de 36 membres. Mais la droite cherche à reprendre le contrôle de l'association...

Le 15/11/72, le Conseil d'Administration a été convoqué pour l'année 1972. Le Conseil général a tenté de s'immiscer dans les affaires de l'association...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

Après différentes péripéties, les deux Conseils, municipal et départemental, furent portés d'une proposition de modification des statuts...

LA VIE DU PARTI

L.U.D.B. et le Programme commun de la gauche

Le Programme Commun de Gouvernement de la Gauche présente des insuffisances. Toutefois, il présente tout de même la promesse de lutter contre la centralisation administrative et politique française qui avec le capitalisme, est l'une des causes de nos graves difficultés...

UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE (Communiqué à la presse, début septembre 1972)

REUNION PUBLIQUE A BREST-SAINT-MARC



Yann DAUMER et René L'HOSTIS à la réunion publique de Saint-Marc.

SECTION DE CAEN

Malgré la création récente, la section présente dans une activité, comme dans une affectivité. Une nouvelle adhésion la mois dernier...

SECTION DE NANTES

La vie de la section se caractérise actuellement par une intense activité dans la préparation des élections législatives. Les efforts sont faits sur la construction de Nantes II...

SECTION DE CONCARNEAU

La présidence des deux sections a effectué la réunion de Carneau le 22 et 23 septembre. Le programme de la section de Carneau en vue de susciter davantage les sympathies L.U.D.B. aux prochaines élections législatives...

SECTION DE LORIENT

Quelques semaines ont participé à des débats, organisés par le comité de section aux

SECTION DE RENNES

La section a organisé tout de suite le Bureau de presse publique. René Maréchal, une trentaine d'adhérents de personnes...

SECTION DE PARIS

De nouveaux sympathisants ont été contactés avec la section. Un club de lecture hebdomadaire...

Souscription spéciale pour les Elections Législatives

L.U.D.B. présente cinq candidats aux prochaines élections législatives. Afin de faire face aux lourds frais de la campagne électorale, nos militants vous proposent des cartes de souscription. Nous vous prions de leur réserver le meilleur accueil...

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes names like Anonyme, Loriant, etc.

BULLETIN D'ADHESION

Form with fields for Name, Address, and Signature.

Je déclare vouloir adhérer à l'U.D.B. (Signature)

Adresse du bulletin (à découper et renvoyer à : Union Démocratique Bretonne, 8, P. 713, St. Renne)

KELENN

DISQUES : 1. Collection KELENN - une nouveauté : le 33 r. de G. SERVAT - 45 r. Kerguiduff, Kirjeh, Gweltaz, Yann'êr ha Mikael

2. Collection IRIDE : chœurs, classiques, bagad, etc. 3. Collection NOROIT : Duos, Roving Gamblers, et autres. 4. Collection A.T.S. Compta d'auteurs.

5. IMPORTATIONS CELTIQUES - Folk

Un catalogue complet est à votre disposition. Demandez, Libraires, Particuliers, renseignements aux EDIMONS KELENN - 8, rue Narbonne - SAINT-BREVE - Tél. 33-64-63

PORT-LA-FORET (suite de la page 1)

Plusieurs fois on a dit qu'il n'est pas possible de faire un port naturel de 150 hectares sur un terrain plat, sans aucune intervention humaine. Mais à la surprise générale, PORT-LA-FORET est devenu un port naturel. C'est le résultat d'une opération immobilière et d'une opération commerciale. Le même homme a réalisé les deux choses, et a obtenu le meilleur des deux mondes.

UN SITE PRIVILEGE



Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres). Elle dispose en particulier de la baie de Lascage, elle dispose non seulement d'un port naturel, mais aussi d'une baie de 150 hectares, qui est une baie de 150 hectares, qui est une baie de 150 hectares, qui est une baie de 150 hectares.

Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

UN PROJET AMBITIEUX

L'histoire prend son cours à la fin des années 60. Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

LES REACTIONS

Les habitants de la Forêt réclament un port. Ils l'auront mais en prime un autre. Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants.

DU TOURISME SELECTIF

Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

PORTE PARTE

Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

UN SITE PRIVILEGE

Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

PORT-LA-FORÊT

LE SACCAGE DU SITE



Une partie du terrain plat de l'anse de Goutour.

Il existait un port naturel de 23 hectares. L'anse de Goutour, qui s'est élevée, aurait fallu rassembler car c'est une envie de saccager le site. Le terrain est plat, il faut le rendre accidenté. C'est le but de la construction de l'anse de Goutour.

LES REACTIONS

Les habitants de la Forêt réclament un port. Ils l'auront mais en prime un autre. Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants.

DU TOURISME SELECTIF

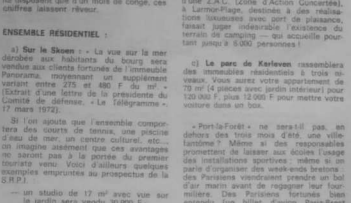
Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

UN SITE PRIVILEGE

Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

PORT-LA-FORÊT

LE SACCAGE DU SITE



Une partie du terrain plat de l'anse de Goutour.

Il existait un port naturel de 23 hectares. L'anse de Goutour, qui s'est élevée, aurait fallu rassembler car c'est une envie de saccager le site. Le terrain est plat, il faut le rendre accidenté. C'est le but de la construction de l'anse de Goutour.

LES REACTIONS

Les habitants de la Forêt réclament un port. Ils l'auront mais en prime un autre. Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants.

DU TOURISME SELECTIF

Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

UN SITE PRIVILEGE

Le Forêt-Foueznant est une petite commune de moins de 2 000 habitants. A proximité de Quimper (15 kilomètres), de Concarneau (7 kilomètres), de Bénodet (15 kilomètres).

LA MILITARISATION DANS LE FINISTÈRE

(Suite de la page 1)

de cette tâche majeure à l'appui du casier, la militarisation passe par des étapes évolutives : croissance, reconnaissance, approfondissement, croissance encore. Actuellement, dans le Finistère, le gouvernement prend une amplitude sans précédent. Il ne se passe pas de mois sans qu'une nouvelle implantation

soit annoncée : par exemple, en novembre dernier, le Télégramme de Brest a annoncé pour la seule première de Crozon la création d'un casernement de gendarmes à Talnac, et celle d'une base de 1.000 hommes environ à Dinanaut pour la protection de l'île Longue.

UNE ENORME DENSITE D'IMPLANTATIONS

Même sur un long développement, la liste des implantations militaires est



Militarisation contre l'installation des frigos (halocyclone) dans l'île de Quessant. Il y a 10 ans.

LISTE DES IMPLANTATIONS

NORD-FINISTÈRE
Landreux : base aérienne : avions à réaction, production moyenne et longue portée de S.N.E. Important complexe : avions, hangars, bâtiments administratifs, casernement pour personnels civils et militaires d'entretien, d'exploitation et de garde.
Saint-Tégouët : dépôts et entrepôts militaires (S.A.C.).
Morbihan :
— Antenne radio longue portée pour S.A.L.E. (hauteur : 525 m.).
— Bâtiment, casernement pour personnel militaire d'exploitation, d'entretien et de garde de l'aérien.

— Central de commandement, d'opération, d'organisation et gestion de la marine de cas de combat.
— Formidables installations souterraines anti-atomiques : kilomètres de dépôts, hangars, casernements, hangars, stables, etc., à l'abri des explosions classiques et atomiques.
— Arsenal militaire : — installations et matériels modernes pour construction, réparation et entretien

DU CONQUET À BREST
Ouessant (île) : aéronavale, antenne radio et radar, personnel d'entretien et d'exploitation, troupe de garde.
Pointe Kervenoar : phare, radio, personnel et bâtiments pour troupe.
Pointe Guez-Meur : bâtiment pour troupe.
Pointe Saint-Mathieu : bâtiment pour troupe.
Fort de Berthoumeau : radar, personnel et bâtiment pour troupe.
Fort de Orléan : bâtiment pour troupe.
Kerbar : radar, personnel et bâtiment pour troupe.
Fort de Taulebec : bâtiment pour troupe.
Le Minou : phare, bâtiment pour troupe.
Le Parzic : Centre électronique électrique.
Fort Mont Barry : radar, bâtiment pour troupe.

BREST
Préfecture Maritime 2^e Région : — Base militaire constituée et aménagée pour l'U.S.T.A. (depuis 1953).
— Escadron de l'Etat français par l'intermédiaire de la marine militaire, base la plus importante de France (lignes d'armes), en liaison directe avec l'Etat de Paris.

BREST - UNE VILLE MILITARISEE
Les installations militaires (en noir) occupent une proportion importante de l'agglomération brestoise (en gris) et couvrent complètement la ville en deux. Les seuls points de communication entre les deux fragments ainsi séparés sont deux ponts directs et inadaptés aux nécessités modernes de la circulation. Ce sont les autorités militaires qui, au sein opposées, lors de la reconstruction de la ville, ont pris ces deux ponts dont les prévisions beaucoup plus larges. Encore faut-il remarquer que ces deux ponts sont sous contrôle militaire constant, puisque celui de Recouvrance, pont levant, peut être coupé par la Merne nationale en fonction de ses seuls besoins, et que celui de l'Arcticoëlle est pris en otage par la gendarmerie, localisée ici par une astérisque.

RADE DE BREST
Mobilisation complète de la rade au profit de la Marine nationale.
— Formes de radoub au port de commerce, sous responsabilité militaire.
(Suite page 9)

(Carte de la page 1) : Carreau, 1968. - Aspects photographiques de la ville de Brest. - Penn le Bel. n° 34, pp. 250-251.

8

LE LONGUE

— Centre de recherches en radio-activité (mer).
— Base de sous-marins militaires L.E. (groupe pour 7 unités) : submersibles et équipages de personnel militaire ; commandement, sous-officiers, installations et services de base, gestion, administration, auxiliaires, civils et militaires.
— Cas de la Cléve : important radio-phare avec bâtiment et personnel civils et militaires d'entretien, service et garde.
— Talnac : renforcement de bâtiments et personnels de la gendarmerie nationale.

COTE FINISTÉRIENNE

Remise en état, puis reconstruction d'anciennes batteries du mur de l'Atlantique de

Nous n'avons pas la prétention de fournir la liste exhaustive n'étant pas au courant des secrets militaires. Seuls les éléments visibles ont été recensés ainsi que les réalisations accomplies par la presse. Mais il apparaît de la surface des zones militaires le Finistère n'est pas le Larzac, les contraintes qui résultent de la multiplicité de ces installations sont au moins aussi importantes, sinon plus. **Nul autre secteur de France n'égareit aussi rapidement que le Finistère actuel.**

L'armée trouve son compte dans ce type d'implantations, elle dispose de tous les terrains qui lui sont nécessaires (ou pas) sans compromettre la culture de la population qui bien souvent ignore où à quelques kilomètres de distance il existe tel ou tel terrain militaire, surtout pour les traditions nées par le passé.
Défense d'entrer : Quand par exception l'armée de la création d'une zone militaire provoque des réactions défavorables dans la population locale, comme l'achat de Dinanaut de la Conquet, ou l'implantation d'une base super-freline à Quessant, l'armée se contente prudemment d'abandonner, au mieux pour un temps, son projet.

CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE L'ARMEE

Une idée toute faite, fortement implantée dans les esprits, est que l'armée joue un rôle actif dans le développement économique d'une région. Mais la réalité est toute autre.
On nous dit que la présence des militaires stimule le commerce d'une ville. C'est oublier que les militaires vivent pour une grande part en autarcie, qu'ils disposent de coopératives, qu'ils participent peu au commerce local si ce n'est par des commandes aux plus importants fournisseurs, chez qui d'ailleurs ils obtiennent d'importantes réductions que n'ont pas les civils. Le seul domaine où il y ait un bond en avant est celui de la spéculation immobilière, ainsi que peut-être celui des débits de boissons.

On nous dit que la présence des militaires entraîne la greffe d'industries annexes, créatrices d'emplois. Les industries annexes sont d'une

SUD-FINISTÈRE

— Abri anti-atomique de la préfecture, le premier réalisé en France (en 1952).
— Construction d'un important casernement de gendarmes nationale avec logements pour familles.
— Normalisation en septembre 1972 d'un général commandant la subdivision (l'armement avec état-major, mais sans troupe).
— A l'approche de la future carrière de Dinanaut.
— Pays ligérien : la campagne bulgare (Phacel) est sous le coup d'une réparation en cas de conflit pour servir de doublement à la base aérienne de

tules :
— interdiction de passage en bordure de côtes ;
— zones de dragage interdites en rade de Brest, entraînant des répétitions sur la pêche ;
— destruction des sites naturels ;
— interdite scientifiques : on ne peut disposer des photographies aériennes de l'I.G.N. pour les secteurs occupés par des bases stratégiques ;
— difficultés de circulation : à Brest, c'est la marine qui a exigé que le pont de Recouvrance ne comporte pas plus de deux voies, d'où le goulot d'étranglement que tous les Brestois connaissent bien : etc.

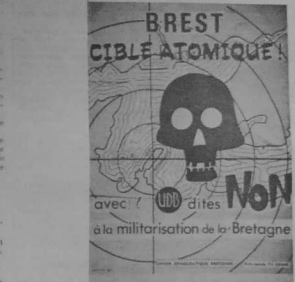
DES SECTEURS DE SECURITE AUTOUR DES INSTALLATIONS PRIORITAIRES DE DEFENSE

Le commandement militaire nous assure être libre, par décret du général des ministères, de la responsabilité de l'ordre public à l'intérieur de secteurs de sécurité militaires en cas de crise de défense, autour des installations prioritaires de défense.
(Vote à l'Assemblée nationale, début décembre 1971.)
L'expression « installations prioritaires de défense » viserait surtout des installations de la force nucléaire stratégique, selon l'interprétation donnée par le rapporteur du projet de loi, à l'Assemblée nationale.

part de faible importance, d'autre part l'absence des commandes passées par l'armée à partir... de Paris le plus souvent. Certes, les réalisations militaires, comme par exemple à l'île Longue, entraînent parfois un regain d'activité dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Mais outre le fait que ces emplois sont de courte durée, ils sont également peu spécialisés et peu payés : la main-d'œuvre locale fournit les manœuvres, tandis que les cadres sont le plus souvent militaires, soit parisiens.

On nous dit que c'est mieux que rien. Ce n'est même pas exact, car c'est oublier le rôle de rebrousse-poil que jouent les implantations militaires, et singulièrement la base atomique de l'île Longue : quel industriel serait assez fou pour installer son usine sur une poudrière ?

Lorsqu'une activité importante se crée dans le secteur de Brest, on peut être à peu près sûr que l'armée y est présente ou la contrôle en sous-main, assurant ainsi son entrée sur les activités économiques de la région et surveillant leur développement, ainsi le **Thomson C.S.F.** de Brest travaille en grande partie de



Même l'armée porte préjudice au développement du tourisme, qui d'ailleurs considèrent comme étant le domaine universel en Bretagne, car il y a la concurrence dans les acquisitions de terrains, comme les centres résultant de la présence militaire, éviqués précédemment.

Certaines activités économiques peuvent devenir une gêne pour l'armée, elles sont alors brisées plus ou moins ouvertement. L'économie de la rade de Brest est assés d'une part sur la pêche et l'aquaculture, d'autre part sur la réparation navale et sur le transit (faible) de marchandises. Ces deux groupes d'activités sont tributaires du bon vouloir des militaires. C'est ainsi que dans la rade, de vastes secteurs sont interdits au dragage de la boue et du sable, afin de ne pas nuire aux possibilités d'évolution des bâtiments de la Royale. Pour la réparation navale, les interventions sont moins directes et moins fréquentes, mais cependant réelles : il n'est que de se souvenir de l'interdiction d'entrer en rade dont fut frappé le pétrolier **peal** - Myrina - qui rejoignait la grande cale de radoub du Tricliès en novembre 1971 : cette interdiction vint à la suite de l'incident du pétrolier - **Mégra** - qui avait perdu une chaîne et une ancre dans la rade, la marine nationale « craignait » d'affaiblir, qu'un incident analogue ne se produise avec le « Myrina » et dit-maint que de tels faits créent un danger pour la navigation sous-marine (l'île Longue est proche). On nous avouera qu'il n'est pas évident que les pétroliers accuseront 200 000 et 500 000 tonnes comment se réalisera le développement de la réparation navale à Brest ?

Malgré les promesses optimistes de son fondateur M. Lombard nous restons sceptiques, car la décision n'est pas aux mains des Brestois, mais de l'armée et de Paris.

Section de Brest-Recouvrance.
A suivre
INFLUENCE POLITIQUE DE L'ARMEE

9

QU'ONT-ILS DIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

Dans la perspective des élections législatives, voyez quelle est celle, au cours de leur mandat à l'Assemblée Nationale, de nos députés, élus, députés bretons, députés algériens qui ont voté sans accord...

F. LE DOUAREC

(Revue-Sud)
Les fonctions de M. le Douarec à la présidence de l'Assemblée Nationale au cours de son mandat de député. Nous avons notamment relevé qu'il s'est agité (en novembre 1971) au sein du Comité d'industrialisation et de promotion de la fonction de président de l'Assemblée Nationale... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

J. CRESSARD

(Revue-Nord)
Nous n'avons relevé que quatre-vingt-neuf de nos députés bretons intervenus à l'Assemblée Nationale de 1951 à 1971. C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.

été satisfait de la politique gouvernementale en Bretagne (27 octobre 1971): « Dans une intervention à l'Assemblée Nationale, le député du Morbihan a dit que, dans ce pays, il n'y a pas de problème de chômage, que le chômage est nul, que le problème de chômage est nul, que le problème de chômage est nul... »

en octobre 1971, Cressard est venu au Parlement pour annoncer que les députés bretons ont voté sans accord. C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.

politiques, autour des idées fortes qui font que nous, le sein de la gauche, l'attachement aux libertés individuelles, la sécurité de l'emploi, la solidarité, mais qui ont été oubliés par les élus de ce parti... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

politiques, autour des idées fortes qui font que nous, le sein de la gauche, l'attachement aux libertés individuelles, la sécurité de l'emploi, la solidarité, mais qui ont été oubliés par les élus de ce parti... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

autres employant beaucoup d'étrangers (Bismarck, par exemple), ces déclarations, à la fois répétitives et contradictoires, sont d'un autre ordre que d'être... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

IFFIG

Il y a un gars qui s'appelle Iffig, qui est un grand gaillard, qui est un grand gaillard, qui est un grand gaillard... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

La question coréenne au Japon

La présence au Japon d'une forte minorité coréenne (composée en général de petits cultivateurs de Corée du Sud) n'est que l'une des conséquences de la politique colonialiste du Japon avant et pendant la deuxième guerre mondiale. Cette implantation de Coréens au Japon est le résultat d'une opération à grande échelle due à la politique de conquête...

HISTORIQUE

En effet, à partir de 1931, les efforts militaires japonais, à commencer par le fait que le Japon a envahi en août 1931, ont conduit le Japon à occuper les territoires de Mandchourie. Cette opération a été suivie par la conquête de la Corée (en août 1910), ce qui a permis au Japon d'avoir sous son contrôle une population de 30 millions d'habitants. Ces territoires ont été exploités pour fournir au Japon des ressources humaines et matérielles...

Cherchons les enfants ne partent pas au Japon. Et ce n'est pas un hasard. C'est à la fin de la seconde guerre mondiale que le Japon a commencé à perdre ses colonies. Les Coréens, qui ont été implantés au Japon pendant la guerre, ont dû retourner dans leur pays natal. Cependant, beaucoup d'entre eux sont restés au Japon, soit parce qu'ils n'avaient pas de famille dans leur pays, soit parce qu'ils n'avaient pas les moyens de retourner dans leur pays natal... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

CONCLUSION

Il semble que, malgré la perte de ses colonies, le Japon ait réussi à maintenir une certaine présence en Corée. Cependant, la question de la Corée reste un problème complexe et délicat. Les Coréens qui sont restés au Japon ont une situation particulière et doivent être traités avec égard... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

M&G constructions ménez & gonidec
4, rue P. Brossolte - 29200 BREST - Tél. 443443

Dans nos lotissements ou sur votre terrain

Nous nous occupons de toutes les démarches administratives

Toutes nos constructions sont faites en matériaux traditionnels

Plus de nombreux exemples de modèles de tous types sur Brest

CONSULTEZ-NOUS : Monsieur demeurant à désirer recevoir une documentation sur vos pavillons. Le posséder un terrain à Je cherchez un terrain à

Un lecteur nous écrit :

LES ÉLECTIONS 1972 AU CANADA

Les dernières élections au Canada viennent d'être organisées. Elles ont eu lieu le 17 septembre 1972. Les électeurs ont choisi leur représentant à l'Assemblée Nationale. Les résultats sont les suivants : le Parti libéral a obtenu la majorité absolue, ce qui signifie qu'il est en mesure de gouverner le pays sans l'appui d'autres députés... (C'est tout simplement le contraire de ce que le député du Morbihan a fait et dit au cours de son mandat de député.)

SPÉCIALISTE DU BORD DE MER

- Débroussaillage
- Nivellement
- Terrassement

- Pelouses
- Plantations
- Murets - Dalloges

PARCS ET JARDINS

Y. CARADEC PLOUGUÉVELIN 89.30.13

EXPOSITION NOCTURNE tous les week-ends

Parc - Rocaille - Bassins - Cascades illuminés

LIBRAIRIE JEAN-JAURÈS à votre service
170, rue Jean-Jaurès - BREST

IRLANDE DU NORD

II. LA RÉPRESSION ET LA TORTURE (SUITE)



La capsule sur le filé gêne la respiration, et cette posture inconfortable contre le mur, durant des heures, empêche l'irrigation du cerveau par le sang. Affaibli, un homme réagit imprévisiblement au moindre mouvement de la main. Ajoutons à cela l'impossibilité de dormir et un comportement qui le fonctionnement du cerveau ne peut être maintenu au-dessus de la limite de la survie humaine. Elle est prise de terreur, honte, angoisse. Elle est prise de terreur, honte, angoisse. Elle est prise de terreur, honte, angoisse.

UN RAPPORT BIDON

Après une campagne de prostitution en Grande-Bretagne et en Irlande, on ne peut pas ignorer la commission d'enquête de Lord Edmund Compton. Cette commission d'enquête présente son rapport d'enquête le 14 novembre 1971. Elle déclare que, s'il existe effectivement des cas de torture et de traitements, elle n'a pu en constater aucun. Elle n'a pu en constater aucun.

TECHNIQUES INTERROGATOIRES

Pendant la dernière guerre mondiale, l'armée britannique a mis au point certaines techniques interrogatoires, connues sous le nom de « Five Ours ». Ces techniques furent d'abord expérimentées sur des prisonniers de guerre allemands et furent perfectionnées après la guerre grâce aux expériences des Nazis et des Japonais. On emploie encore les techniques en Palestine (contre les Juifs), dans le régime Hôla Camp au Kenya (contre les Mau Mau) à Chypre et à Aden.

L'emploi des techniques utilisées en Irlande du Nord est de provoquer des troubles mentaux chez le prisonnier, et de le persuader de donner des renseignements volontairement. Mais la technique « déshabitue la victime, à l'exception d'un seul mot grand », on lui met une capsule noire sur la tête. On l'oblige à rester debout de très longues heures (14 heures 1/2 pendant 10 jours par exemple). On lui fait des coups contre le nez, les bras, les jambes, les pieds, les épaules, sans aucune gêne possible de nuit, la tête reculée en arrière. Pour isoler et mourir, la victime ne reçoit qu'un dentifrice d'eau froide et une tranche de pain toutes les six heures. On l'empêche de dormir. Une machine ne cesse de diffuser des bruits électro-magnétiques — d'un volume plus ou moins fort — et ces bruits sont les seuls entendus (homme sans sa capsule). En outre, on l'empêche de voir la lumière de la fenêtre, on le prive de son interrogatoire dans une pièce obscure. On lui met une capsule, et l'interrogatoire qui est en cours en vue de persuader la victime de parler. Si la victime manifeste une résistance à l'interrogatoire, on lui repasse la capsule, et elle retrouve ses pouvoirs de la nuit. Jusqu'à aujourd'hui, on s'est contenté d'un manuel interrogatoire (sans aucune gêne possible).

LE MASSACRE DE DERRY

Le 30 août 1972 est l'anniversaire des camps de concentration sont à l'origine d'une révolte spectaculaire de la violence en Irlande du Nord. Dans un article paru en mars 1972 dans « Le People's Voice », nous montrons le rapport officiel qui expose entre cette nouvelle escalade de l'armée britannique et la réponse du peuple irlandais.

Ce jour-là, 30 000 personnes marchèrent en signe de protestation contre les camps de concentration, les tortures, la répression et la terreur infligées. Et plus tard, on arriva à trois, finalement sans sommation, laissant 14 morts parmi les marcheurs pacifiques et désarmés. Il est important de comprendre qu'il ne s'agit pas de marcheurs pacifiques, mais de gens qui participent à un mouvement de masse rassemblé pour soutenir les revendications de la N.I.C.R.A.

QU'EST-CE LA NICRA ?

The Northern Ireland Civil Rights Association (Association des Droits Civiques pour l'Irlande du Nord) — la N.I.C.R.A. — est une organisation indépendante de tout parti, qui travaille à l'instauration d'une législation démocratique. Fondée par le mouvement syndical, elle s'occupe de relations l'oppression et le discrimination. La N.I.C.R.A. cherche à rassembler le plus de monde possible sur des objectifs limités, mais essentiels. Elle refuse la violence et lui préfère l'action de masse, plus efficace.

- 1) La mobilisation internationale de tous les protestants.
- 2) L'urgence générale pour tous les défilés.
- 3) Le retrait des troupes britanniques vers leurs casernes en attendant leur rapatriement.
- 4) Le vote d'une loi qui garantirait pour l'Irlande du Nord : — l'abolition de toute législation de répression ; — l'interdiction de toute discrimination religieuse ; — la possibilité pour chacun de militer pour une Irlande unie ou pour le maintien de l'union avec la Grande-Bretagne ; — la réforme de la police et de la justice ; — un plan d'aide économique massive pour la reconstruction de la région.

et son fils traverser la rue en essayant de s'échapper. Les autres accusés de la rue ont été arrêtés. L'homme fut tué sur le coup. Le fils aîné était innocent. Il fut tué sur le coup. Le fils aîné était innocent. Il fut tué sur le coup.

LETRE DU COLONEL BRITANNIQUE P.P. BARCLAY AU COMMANDEANT DERRY WILLIAMS

Cher Will, En tant qu'ancien commandant de brigade parachutiste, je vous écris pour vous dire combien on se sent fier de voir à la T.V. le façon dont vous gère le mouvement contre ces camps de concentration. Il est évident que vous êtes un homme d'exception. Il me semble qu'une action rapide comme celle-ci était nécessaire depuis un moment. Je ne doute pas que vous ayez eu des difficultés à organiser ce mouvement. Je suis sûr que vous avez eu des difficultés à organiser ce mouvement. Je suis sûr que vous avez eu des difficultés à organiser ce mouvement.



THE ABOLITION HOUSING COMMITTEE

Alléluia diffusé par « The Ardara Housing Committee » pour la reconstruction des maisons détruites dans un quartier de Belfast.

IRLANDE DU NORD

LA FIN DU STORM

Le monde futur de l'homme a mille fois conscience de la dimension et de la violence de la lutte du peuple irlandais pour la justice et la liberté. Mais, bien vite, les termes proviennent de ces atrocités, suivis de l'instinct d'Alford accompli par l'I.R.A. contre un camp de prisonniers en représailles du massacre de Derry est été occupé par les policiers armés, d'élaborer des protocoles pour imposer leurs solutions.

LA VIOLENCE SÉCTAIRE

Le massacre de Derry a également démontré qu'en Irlande la lutte ne se fait pas en deux camps. Elle se fait en trois camps. Elle se fait en trois camps. Elle se fait en trois camps.

III. LES OFFICIELS ET LES PROVISOIRES DE L'I.R.A.

LA VIOLENCE SÉCTAIRE

Le massacre de Derry a également démontré qu'en Irlande la lutte ne se fait pas en deux camps. Elle se fait en trois camps. Elle se fait en trois camps. Elle se fait en trois camps.

PROVOS ET OFFICIELS

Pour bien comprendre ce qui advient

LA LOI DE JACK LYNCH

L'Union Démocratique Bretonne a conscience de montrer les rapports qui existent entre la situation politique en Irlande du Nord et les événements d'Irlande du Nord. Des camps de concentration existent de chaque côté de la frontière et croissent des hommes dont le seul crime est d'avoir combattu pour la liberté de leur peuple.

UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

(Continuons à la page 2)



Elle a été arrêtée par les soldats anglais et jetée en prison. Elle est une des nombreuses victimes de la répression de l'I.R.A. (Photo A.P.P.)

Le poète galicien Manuel MARIA en Bretagne



À l'initiative de l'I.D.E., le poète galicien Manuel Maria se rend en Bretagne pour participer au colloque de la langue bretonne. Il est accompagné de son épouse et de ses enfants. Le colloque a été organisé par l'I.D.E. et a permis de rencontrer de nombreux poètes et écrivains bretons.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

CHATELAUDREN : Menaces de licenciements à l'imprimerie.

La suspension de contrat liant les éditions de Montsouris et les éditions du Hennin pour la fabrication des « patrons-modèles » à Châteaudren entraînera de sérieux problèmes à l'imprimerie.

Dès le début du mois de janvier 73, 49 ouvriers seront sans doute mis en chômage technique pendant deux quinzaines. Si une solution n'est pas trouvée, il y aurait une cinquantaine de licenciements et ceci serait grave pour la vie de Châteaudren où l'imprimerie est la seule importante industrie locale.

FINISTERE

BREST : Les forces de police investissent un quartier de Brest.

Le quartier de Bergot-Bellevue a été fermé pendant plusieurs heures par un important dispositif policier et des perquisitions systématiques ont eu lieu.

La raison officielle : découvrir des objets provenant de vols commis dans la région. En fait, si quelques objets ont été découverts (encore faut-il prouver qu'il s'agit d'objets volés) ils n'avaient aucun rapport avec les affaires ayant motivé l'opération d'enverger réalisée.

On peut se demander si la raison invoquée est la vraie ? On peut aussi être inquiet à l'avenir de ces nouvelles méthodes policières. Car, sous prétexte de vols d'objets effectués dans un quelconque magasin, verra-t-on périodiquement les quartiers cornés et les habitations systématiquement fouillées ?

PONT-DE-BUIS : Un remembrement technocratique.

Le 2 décembre, 150 agriculteurs, propriétaires et fermiers de Pont-de-Buis, se réunissent pour manifester d'abord à Pont-de-Buis même, puis à Châteaulin, à l'appel d'un syndicat de défense créé au début de 1972 pour s'opposer au plan de remembrement unilatéralement décidé par la municipalité de Mme Ploux.

Ces agriculteurs sont-ils contre le remembrement ? Eh bien ! non justement, et ils le disent clairement dans un tract diffusé dans le bourg : ils sont pour une rénovation rurale véritable, décidée et élaborée par les intéressés. Mais ils sont résolument contre un remembrement technocratique, destructeur de la nature, de la terre, et de la santé morale des cultivateurs, contre un remembrement

conçu pour remplir les poches des exports et des ingénieurs et qui ruine les utilisateurs de la terre, contre le remembrement des « petits copains » à l'issue duquel les meilleurs secteurs, comme par hasard, reviennent aux notables et à leurs amis.

A une époque où la Bretagne subit à grande échelle les ravages d'un remembrement mal conçu, la prise de conscience et la détermination des paysans de Pont-de-Buis est exemplaire. Ils ont en tout cas appris que la démocratie est une pratique inconnue des notables U.D.R. en général et de Mme Ploux en particulier qui, ne les ayant pas consultés pour décider et élaborer le plan de remembrement, ne les a pas non plus reçus lorsqu'ils se sont légitimement inquiétés de la tournure prise par le projet.

CONCARNEAU :

— 12 licenciements à la Société Kler, spécialisée dans le refroidissement du lait. On commence par licencier le personnel le plus ancien ; la liquidation de la société en sera facilitée.

Le personnel serait reclassé dans d'autres entreprises. On peut toutefois s'interroger sur son avenir quand on sait que les difficultés de la société Kler ne sont qu'un symptôme d'un marasme beaucoup plus général.

— Le port de Concarneau se meurt.

On déblique des crédits pour la plaisance. Un luxueux dépliant publicitaire présentant la luxueuse résidence « L'Atlantide », qui sera voisine du centre de thalassothérapie, parle de Concarneau comme d'une « cité de villégiature ». Et les équipements de luxe rongent peu à peu le terrain.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES :

— Médecine.

Les psychiatres en formation de Rennes ont fait grève pour protester contre le concours d'assistant des hôpitaux psychiatriques qui doit entraîner une insécurité de la fonction et une hiérarchisation accrue, incompatible avec la notion d'équipes soignantes.

Le bureau de l'Association corporative des étudiants en médecine de Rennes a publié un texte par lequel il approuve la position du professeur Milliez sur l'avortement.

— Grève aux Transports Drouin.

Une grève, suivie à 100 %, a eu lieu à l'Agence Drouin de service rapide, à Rennes, pour protester à la fois contre une sanction prise à l'égard d'un délégué du personnel et en raison du climat social de l'entreprise.

CINTRÉ :

L'Association des parents d'élèves et amis de l'École publique de Cintré s'est prononcée pour le principe d'une grève scolaire afin d'obtenir une augmentation

des locaux, la création d'une classe nouvelle avec section enfantine et l'aménagement d'une cantine.

L'HERMITAGE :

Une manifestation de cultivateurs a eu lieu dans la commune de L'Hermitage. Les manifestants entendaient protester contre l'occupation précaire des sols et la non indemnisation des fermiers. En l'occurrence, il s'agissait de l'entrée en action de bulldozers sur le chantier de la future zone industrielle et en particulier sur des terrains jusque-là exploités par un cultivateur de la localité.

Sans vouloir s'opposer à l'industrialisation et à l'urbanisation de la commune, les cultivateurs n'entendent pas qu'elles se réalisent contrairement aux droits des fermiers en place.

SAINT-MALO :

Après une succession d'accidents de mer, dont plusieurs mortels, l'E.D.F. va enfin mettre en place un dispositif de protection autour du barrage de la Rance qui devrait, à l'avenir, éviter aux imprudents de voir leur embarcation aspirée par les vannes.

LOIRE-ATLANTIQUE

MACHECOUL : réductions d'horaire et licenciements envisagés chez MICMO.

Bien que le Comité d'entreprise n'ait pas été consulté, la Direction de chez MICMO (Gitane) a pris la décision de réduire les horaires de travail sans compensation. Une trentaine de licenciements serait prévue. Et pourtant cette entreprise reçoit des subventions pour créer des emplois nouveaux.

SAINT-BREVIN : débrayage à la Maison départementale de Mindin.

Les travailleurs de la Maison départementale ont montré leur volonté de voir aboutir bon nombre de leurs revendications par un arrêt de travail le 16 novembre. Parmi les objectifs, ils exigent : pas de salaires à moins de 1 100 F, suppression des zones, titularisation des auxiliaires, extension des droits syndicaux, etc.

SAINT-HERBLAIN : arrêt de travail aux établissements Kretz-Chantelle.

Le personnel horaire de ces établissements a débrayé à 90 % le 6 décembre. Là aussi, des revendications importantes sont restées en suspens malgré les démarches des délégués. Parmi celles-ci, il faut noter une prime de fin d'année, l'augmentation de la prime de transport, le salaire garanti calculé à la journée, etc.

NANTES : Toujours des conflits sociaux en série.

Dans tous les domaines de la vie économique, les travailleurs nantais ne

cessent pas de se battre pour que les patrons, si soucieux de leurs propres profits, « n'oublient » pas la dégradation du pouvoir d'achat de ceux qui font marcher les entreprises qu'ils dirigent, notamment chez Prisunic, à la S.M.N.U. (Société de Manufacture nantaise de Vêtements), chez Armor-Outillage, à la S.O.F.O. (usine d'engrais), à la clinique de l'Espérance, ou des débrayages ont été observés.

Des grèves ont également eu lieu :

- chez Delafay (produits chimiques) ; suite de la grève signalée dans notre dernier numéro ;
- les services de distribution E.D.F. de Loire-Atlantique, ont cessé le travail le 16 novembre, pour protester entre autres choses contre les travaux remis à des entreprises privées alors qu'ils pourraient être exécutés par l'E.D.F. ;
- grève illimitée à la Faculté des Lettres pour s'opposer au licenciement d'un secrétaire ;
- grève également des équipages des bateaux-pilotes de la Loire. Les quatre employés du Bureau régional de fret ne veulent plus de leur côté accomplir un travail pénible sans compensations.

L'entêtement patronal se manifeste aussi par un « oubli » de l'entreprise du Bâtiment Coignet de payer les 0,10 F prévus par l'accord signé le 9 octobre (voir le P.B. n° 109).

Les négociations ont échoué dans les tentes maraichères où les représentants patronaux ne veulent reconnaître que l'augmentation du SMIC.

La répression syndicale sévit à l'entreprise de peinture de M. Châtellier qui n'apprécie guère la mise en place d'une section C.G.T.

MOR-BIHAN

ORALY A GUIDEL : on procède au vidage des mauvais sujets, on fait grève au mois de novembre.

Tous les prétextes sont bons dans des cas semblables. La C.F.D.T. a tenté un procès à la Direction après le licenciement de la première ex-gréviste.

LORIENT : sanctions pour faits de grève à la S.B.F.M.

Différents arrêts de travail ont été observés par les travailleurs qui réclament en particulier la suppression des

sanctions pour faits de grève. Là aussi le droit de grève est inscrit dans la loi, mais on n'en tient pas grand compte !

KAOLINS D'ARVOR : joli nom pour une entreprise de type colonial,

qui exporte massivement une matière première non travaillée sur place, alors que nous manquons tellement d'emplois ! Mais les employés réclament une augmentation de salaires et le 13^e mois entre autres. La discussion ayant échoué, une grève illimitée a commencé le lundi 18 décembre.

chemisier habilleur / 35 r. J.-Jaurès, Brest / t. 441454 / v.c.p. 2009-12 rennes

colin

CLASSIQUE

Votre disquaire à BREST :

VARIÉTÉS

POP

JAZZ

FOLK

disco

39, rue Jean-Jaurès — BREST
DISQUES BRETONS ET CELTIQUES

LE CHEVAL BLANC

CAFÉ - JEUX - BAR

198, rue Anatole-France (Les Quatre-Moulins) — BREST

Boutique mixte

YANNJACH Pull's

4, rue Malakoff — Tél. 97-09-66
29 5 - CONCARNEAU

Imprimerie Commerciale - Rennes



Directeur de la publication : J.-P. Gourmel.
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.307.
Tirage : 6 500 ex. — Dépôt légal 4^e trimestre.